

Assemblée générale d'Euralens

Mardi 5 juillet 2016
Procès-verbal

(La séance, présidée par Sylvain ROBERT, est ouverte à 14 heures 45).

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons pouvoir débiter cette Assemblée générale.

Je voulais vous remercier pour votre présence nombreuse cet après-midi. L'Assemblée générale d'Euralens avait l'habitude de se réunir un peu avant la coupure estivale et nous n'avons pas dérogé à cette règle, mais c'est notre première réunion depuis le mois de mars dernier.

Je voulais remercier – même s'il m'a fait part de ses excuses parce qu'il est en réunion cet après-midi en préfecture – Jean-Pierre CORBISEZ qui nous accueille dans ce Métaphone pour la deuxième fois, puisque nous avons déjà eu une réunion d'Euralens dans cette même salle, mais dans une autre configuration. Vous pouvez voir que nous avons souhaité changer un peu, en tout cas aujourd'hui, la méthode de travail parce que nous arrivons dans la période d'un projet qui sera le point d'orgue de cette Assemblée générale, et donc pour une réaction sur l'évolution que l'on souhaite lui donner.

Ce nouveau format d'Assemblée générale va aussi nous permettre d'aborder les points habituels de l'association, les éléments qui ont fait que, depuis le mois de mars, le travail réalisé nous permet de porter des sujets sur la réflexion, mais en même temps des points d'actualité.

On peut s'en satisfaire globalement et pour notre territoire, parce que c'est quelque chose d'important en démarche d'attractivité et un point de repère, nous sommes toutes et tous supporters de la France pour l'Euro et nous voyons que cela se passe admirablement bien sur notre secteur. Michel DESVIGNE avait même peut-être anticipé en parlant d'archipel vert, puisque même la pelouse du stade Bollaert-Delelis a tenu bon. En tout cas, les résultats sont au rendez-vous, la qualité de l'organisation est à noter et nous pouvons nous en satisfaire des partenariats qui ont été noués avec les différentes collectivités et notamment avec l'État pour que l'Euro soit une réussite dans notre secteur. Je ne vois pas qui pourrait dire que l'Euro n'a pas été un élément fédérateur chez nous, nous l'avons encore vu dimanche dernier avec la fan zone qui était plus que remplie à Lens.

Globalement, dans toutes les villes que l'on peut traverser actuellement, nous voyons des drapeaux tricolores qui fleurissent aux fenêtres. En dehors des événements que nous avons pu malheureusement vivre en fin d'année dernière, qui donnaient ce sentiment d'appartenance nationale, qui fédéraient un peu notre territoire comme tout le peuple français, c'est aussi bien de voir que le peuple est fédéré quand on a des éléments de joie et de bonheur comme on peut le voir à travers cet Euro et, encore plus, quand notre territoire y participe activement.

À titre d'information – vous l'avez vu dans la presse –, la nouvelle directrice du Louvre-Lens, Marie LAVENDIER, a été nommée. Xavier DECTOT était parti avant la dernière Assemblée générale et Marie LAVENDIER nous rejoindra à la suivante. Cela montre l'attachement du musée. Euralens est né avec le Louvre-Lens, même un peu avant, et notre histoire est intimement liée. Le fait de voir que le musée régénère son activité après le départ de Xavier DECTOT peut être aussi pour nous une source de développement et nous permettre de voir les perspectives qui s'avancent sur notre territoire dans le partenariat avec la Région en attendant la confirmation, la validation et la date de la première pierre pour le pôle de conservation des œuvres qui verra le jour à Liévin. L'ensemble des éléments sont maintenant sur le papier, les terrains sont réservés, l'architecte a travaillé sur son projet, il ne reste plus qu'à caler la date. Je pense que cela devrait être facile.

En tout cas, le territoire bouge et, encore dernièrement avec la visite de Manuel VALLS, a été annoncé le projet d'intérêt majeur qui tenait au cœur d'Euralens et qui rentre dans l'évolution de notre secteur. C'est à la fois une reconnaissance de notre territoire, de l'habitat minier, de sa particularité, mais surtout de ce que l'on peut être en attente, par rapport à notre population, de l'évolution de notre secteur. Le fait que le Premier ministre décide d'installer ce projet d'intérêt majeur, le premier en France, dans notre Bassin minier, dans notre territoire, montre l'attention que l'État nous porte, mais en même temps que notre volonté collective est reconnue au niveau national.

Je vais laisser Jean-Louis SUBILEAU vous parler de ce qu'est le projet d'intérêt majeur. Maintenant que la mission est lancée, le compte à rebours est engagé avec une première étape avant le 15 juillet. Nous pouvons donc le remercier d'être parmi nous cet après-midi parce que c'est trois heures de moins qu'il va consacrer à son sujet. C'est en tout cas une reconnaissance collective à travers ce Projet d'Intérêt Majeur.

M. SUBILEAU.- Je pense que cette mission doit beaucoup à toute l'action entreprise à l'instigation de Daniel PERCHERON et des élus et qui s'est notamment matérialisée dans Euralens.

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, d'ailleurs à ma surprise, on m'a demandé de présider une mission dont la lettre est signée de six ministres – c'est important parce qu'il faut que ce soit vraiment transversal –, le logement, la culture, les sports, la ville, les finances et le ministre du développement durable car Ségolène ROYAL a tenu à la signer.

Cette lettre de mission m'est confiée en tant que président d'une mission qui comprend deux ingénieurs généraux du conseil général de l'environnement et du développement durable : d'une part, Jean-Louis HELARY qui a été directeur régional de l'équipement ici pendant quelques années, qui connaît donc le territoire comme un directeur régional de l'équipement le connaît, mais il peut aussi parler administration, et, d'autre part, un autre ingénieur qui est plus urbaniste, qui a travaillé à Saint Etienne, donc un milieu très différent, mais c'est aussi un milieu où il y a beaucoup de pauvreté, d'habitat dégradé, il fait donc la connaissance du Bassin minier, notamment aidé par la mission Bassin minier qui le guide dans ses visites.

Cette mission vise à définir un projet d'intérêt majeur. Ce projet d'intérêt majeur aurait une première échéance à cinq ans, une seconde à dix ans. Comme l'a dit Sylvain ROBERT, le projet d'intérêt majeur a été inscrit dans la loi ALUR, mais il n'y a pas aujourd'hui de précédent. Nous avons donc à la fois une responsabilité et une grande liberté de définir ce que va être ce projet d'intérêt majeur portant sur le Bassin minier.

Deux composantes essentielles nous sont données dès le départ.

La première composante est évidemment la rénovation des cités minières. Maisons & Cités, Dominique SOYER et le président Jacques VERNIER ont beaucoup fait pour alerter tout le monde sur la nécessité d'avoir un grand plan pour la rénovation thermique, pour la restructuration, pour aider à préserver toutes les qualités des cités inscrites à l'Unesco, en dépit du surcoût que peut parfois représenter la rénovation dans ce cadre. C'est un premier point très important, majeur, qui va nous occuper. Comme je l'ai dit lorsque le Premier ministre est venu, et j'en avais discuté avec le cabinet avant que ma lettre de mission soit signée, pour moi, il faut impérativement que les plans de patrimoine des bailleurs (Maisons & Cités, SIA et d'autres) rencontrent les plans urbains et de développement stratégique des communautés d'agglomération et des villes. La base de notre travail qui n'est pas simple serait donc d'aboutir à faire se rencontrer ces deux stratégies, car le projet d'intérêt majeur, tel qu'il est défini par la loi, est d'abord une action partenariale et contractuelle

entre l'État, la Région, le Département, les Communautés d'agglomération, les Villes, les bailleurs, voire d'autres, l'université, etc.

La deuxième composante, ce sont les éléments de projet dont nous parlons souvent ici, les projets labellisés, la chaîne des parcs, etc., tous ces éléments de projets qui comptent pour les collectivités et qui peuvent aider, si on arrive à les conduire en même temps que la rénovation des cités minières, à changer l'image, à arrêter la dégradation globale et peut-être à aboutir au bout d'un certain temps à une diversification du peuplement. Ce sera un travail qui portera plus sur les aspects proprement liés à l'habitat et sur les projets urbains.

Enfin, j'ajouterai – j'ai vu un proviseur et je suis allé voir Philippe VASSEUR qui a la mission de commissariat pour la réindustrialisation du Nord - Pas de Calais – qu'il faut que nous mettions en place en même temps toute une politique d'innovation en lien avec les entreprises, mais aussi de formation et d'insertion des jeunes. Il faut faire la rénovation technique, mais il faut faire beaucoup plus et monter des choses dans la ligne de ce qu'Euralens avait commencé dans le forum emploi-formation – il y a les apprentis d'Auteuil, il y a Béthune, il y a beaucoup de développements dans ce domaine – pour mettre en place tout un programme d'excellence dans la rénovation des maisons individuelles, mais aussi d'insertion des jeunes par l'apprentissage. J'ai à l'esprit l'idée que l'on pourrait mettre cela dans le projet d'intérêt majeur.

Il ne faut pas être trop ambitieux. La limite est qu'on nous a donné des délais impossibles. L'idée est de s'inscrire dans le CPER, celui-ci doit être rediscuté avec la Région d'ici la fin de l'année. Il y a des petites niches au gouvernement, le Premier ministre a laissé quelques pistes mais vraiment sans donner de chiffres. Il faut aussi que, dans la loi de finances qui va se préparer dès cet été, on puisse saisir les choses. C'est un travail difficile.

Par ailleurs, nous voudrions le faire en liaison étroite avec vous tous. Nous avons déjà vu les bailleurs, la mission Bassin minier, Euralens, nous allons voir la caisse des dépôts, nous allons voir les EPCI et leur président, les Départements – Michel DAGBERT est très attentif à tout cela, il nous l'a dit, il nous soutient à fond – et nous avons rendez-vous lundi prochain avec Valérie LÉTARD à la Région parce qu'il est très important que la Région nous soutienne et réponde à ce projet.

Voilà les grandes ambitions.

Je l'ai dit en plaisantant un peu, mais j'avais surtout entendu cela ici des uns et des autres, car, au début d'Euralens, les gens disaient : « le rapport Lacaze a dit que, dans le Bassin minier, il fallait raser toutes les cités minières » ; on nous demande un rapport, j'espère que nous n'aurons pas le même sort dans la mémoire des habitants du Bassin minier et que nous arriverons ensemble à bâtir un vrai projet d'intérêt majeur comportant les trois éléments essentiels que j'ai décrits.

C'est un défi. Il y a l'échéance de la mi-juillet et il y a une échéance fin septembre et octobre parce que, lorsque nous commencerons à discuter avec les uns et les autres, cela va forcément être long. Nous avons commencé à prendre beaucoup de rendez-vous avec les uns et les autres, sachant que je ne suis pas à plein-temps sur cette mission, nous ne pourrions sans doute pas voir tout le monde, mais nous essaierons de couvrir au maximum tout le champ que je viens d'indiquer.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci Jean-Louis SUBILEAU. Je pense qu'il était important, pour l'information complète de tout le monde, de présenter cette mission parce que, même avec la visite du Premier ministre, cela s'est fait rapidement et les retours ensuite n'ont pas forcément permis

d'avoir le détail et l'ampleur de ce qui est attendu au travers de cette mission, ce premier projet d'intérêt majeur.

M. SUBILEAU.- J'ai fait une omission. Dans la mission, une inspectrice des affaires culturelles nous a rejoints il y a deux jours, Isabelle MARÉCHAL. L'aspect Unesco et l'aspect culturel en général sont très importants.

Je ne sais pas si nous aurons un inspecteur des finances. Il s'est inscrit dans la lettre, mais il ne s'est pas signalé.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 24 mars 2016

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous des remarques sur le compte rendu qui retrace les derniers échanges de notre Assemblée générale du mois de mars ? (*Aucune remarque*).

(Ce compte rendu est adopté à l'unanimité).

- **Point sur le portage de la mission d'accompagnement du Pôle métropolitain de l'Artois**

M. LE PRÉSIDENT.- Il y a un peu plus d'un an, le 2 juillet 2015, nous nous réunissions sous une chaleur caniculaire à Nœux-les-Mines, pas loin du plan d'eau, et, avec l'eau qui était derrière et qui nous permettait de nous rafraîchir, nous avions une vision studieuse sur l'avenir de notre territoire. Nous avons décidé collectivement de confier à Euralens une mission de préfiguration, en tout cas de réflexion sur ce que pouvait être un Pôle métropolitain à l'échelle de trois agglomérations, Artois Comm, la CAHC et la CALL.

Un an après, il faudrait revenir sur l'ensemble du travail qui a été réalisé, saluer à la fois le travail des équipes d'Euralens, mais aussi le travail de toutes celles et tous ceux qui ont participé à leur échelle à ce travail collaboratif, parce que nous sommes vraiment dans une mission de très court terme. C'est un peu l'image de ce que vient de dire Jean-Louis SUBILEAU. Des délais très courts avaient été donnés dans cette réflexion à Euralens pour que, derrière, nous puissions nous poser tranquillement sur ce que nous voulions faire de notre territoire, ce qui a été entériné par les conseils communautaires des trois agglomérations. À l'époque, cela avait suscité des débats sur ce que pouvait être le Pôle métropolitain et je pense qu'il est bien aujourd'hui, un an après, de faire une petite rétrospective, sachant que les Agglomérations viennent de nouveau de se positionner ou vont se positionner sur une évolution à la marge des statuts. Cela montre surtout que la dynamique enclenchée et la volonté collective sont peut-être plus que toujours de fait dans notre fonctionnement.

Bernard MASSET va nous faire un petit retour en arrière sur le travail réalisé par Euralens. Cela me permet de le remercier et de remercier globalement les équipes, ainsi que celles de la mission Bassin minier, puisque nous avons pu nous appuyer sur l'ingénierie de la mission Bassin minier.

Je le répète, Euralens est un fédérateur, un impulseur d'actions, mais il permet aussi de mobiliser les acteurs, les partenaires là où ils sont pour que le dossier puisse être rapidement porté à la réflexion et à la décision collective.

M. MASSET.- Je complète ce que le Président vient de vous dire.

Un an, un délai court pour mettre en place ce Pôle métropolitain qui l'est maintenant depuis quelques mois et qui peut désormais fonctionner, y compris administrativement, en autonomie.

Quels étaient les objectifs confiés à Euralens et au Pôle métropolitain ?

Le premier était de mettre notre territoire en situation de répondre à l'appel à programmes métropolitains qui avait été lancé par la Région, qui vise à affecter une enveloppe de 90 M€ du contrat de plan Etat-Région réservé aux territoires qui s'organiseraient en Pôles métropolitains et seraient en mesure de proposer une série de projets déclinant une stratégie élaborée à cette échelle. Je pense que cet objectif est toujours valable et que la Région est toujours en mesure de pouvoir rechercher comme interlocuteurs ces fameux Pôles métropolitains qui ont été mis en place, dont celui de l'Artois.

Le deuxième objectif, sans doute le principal, était d'engager une nouvelle étape dans la structuration de la gouvernance de notre territoire, d'offrir une traduction politique et institutionnelle à la dynamique territoriale initiée dans le cadre d'Euralens et de se doter d'un outil public pour mettre en œuvre les projets nés de cette dynamique. Les présidents des collectivités ont d'ailleurs bien insisté sur ce point, il s'agit de traiter prioritairement des sujets à l'échelle d'un pôle de 600 000 habitants, 650 000 habitants bientôt avec l'élargissement d'Artois Comm, quand ce n'est pas possible à un échelon plus réduit.

Deuxième étape, la création juridique du Pôle métropolitain qui s'est opérée à la fin de l'année 2015, par des délibérations concordantes des trois Communautés d'agglomération et du Département du Pas-de-Calais qui a rejoint la dynamique, l'ensemble ayant ensuite été enregistré par la Préfète du Pas-de-Calais qui a pris un arrêté officiel de création du Pôle à la fin du mois de décembre 2015.

Puis, en début d'année, ce Pôle métropolitain qui existait politiquement a dû s'organiser administrativement. Ses structures se sont mises en place, en particulier par une réunion qui a eu lieu le 25 mars 2016 au siège du Pôle métropolitain, la Maison syndicale des mineurs de Lens. Le Comité syndical du Pôle métropolitain s'est donc réuni pour la première fois pour sa séance d'installation. À cette occasion, ses 21 délégués désignés par les quatre collectivités membres (7 pour la CALL, 6 pour Artois Comm, 4 pour la CAHC et 4 pour le Département) ont élu un Président, en l'occurrence Michel DAGBERT ; Sylvain ROBERT, Alain WACHEUX et Jean-Pierre CORBISEZ étant élus Vice-présidents du Pôle métropolitain dans le cadre d'un bureau qui est d'ailleurs prochainement appelé à évoluer, mais c'est l'affaire du Comité syndical lui-même.

À cette occasion, le Comité syndical a confirmé le projet métropolitain qui s'oriente dans trois grandes directions. Je n'entre pas dans le détail, mais je les cite :

- de l'archipel noir à l'archipel vert, c'est l'axe aménagement durable,
- la métropole de la troisième révolution industrielle, c'est l'axe développement économique et formation,
- un territoire de résilience pour et avec la population, c'est l'axe culturel et sociétal.

Le Comité du syndical s'est réuni à nouveau le 9 mai, toujours avec l'assistance d'Euralens. À cette occasion, les élus ont adopté et transmis au Conseil régional, dans les délais qui avaient été impartis, un programme métropolitain de 20 opérations candidates au financement du contrat de plan Etat-Région dont je parlais tout à l'heure.

Nous pouvons donc considérer aujourd'hui, Monsieur le Président, et sans faire d'excessive autosatisfaction, que la mission est accomplie. Le Comité syndical se prépare d'ailleurs à une

nouvelle réunion le 8 juillet. Le directeur du Pôle métropolitain est maintenant nommé, les structures sont en train de s'installer dans les locaux de la Maison syndicale. Nous pouvons donc considérer que la mission de portage qui a été menée pendant toute cette année est aujourd'hui terminée, ce qui ne signifie absolument pas que la collaboration entre Euralens et le Pôle métropolitain va cesser, au contraire. Ce qui est du ressort d'Euralens, c'est plus la recherche de projets, Euralens est un incubateur d'idées et de projets, avec le label, avec les forums thématiques, Euralens permet de faire émerger un certain nombre de nouveaux projets et de les accompagner dans leur phase d'élaboration. Le Pôle métropolitain est beaucoup plus opérationnel dans ses missions et c'est bien la complémentarité dont je parlais il y a un instant qui sera poursuivie dans les temps qui viennent.

Des réunions sont déjà programmées très prochainement entre le Pôle métropolitain et Euralens, notamment sur la mise en œuvre d'un des grands projets, celui de la Chaîne des parcs.

M. LE PRÉSIDENT.- Le débat avait été nourri l'année dernière. Après ce premier constat, il est vrai que nous pouvons déjà nous satisfaire de tout le chemin parcouru, sachant qu'il y a certainement encore beaucoup de pistes à évoquer sur le Pôle métropolitain, mais la machine est déjà en route.

Sauf si vous aviez des interventions particulières à partager collectivement sur ce constat ou sur des propositions à compléter, sinon je dirai que nous avons une première étape et que nous avons montré une nouvelle fois l'intérêt d'Euralens dans un domaine un peu différent. Euralens était connu et reconnu pour le comité d'expert, pour le label, pour les forums thématiques, mais nous sommes là dans une mission de réflexion et d'accompagnement qui est une corde supplémentaire à l'arc collectif que nous avons réalisé depuis ces dernières années.

Je vous précise à ce sujet que le Président du Pôle métropolitain, Michel DAGBERT, est excusé et représenté par Evelyne NACHEL, puisqu'il est retenu par une réunion sur Paris.

Dans les questions habituelles de cette Assemblée générale, nous avons les décisions qui ont été prises et notamment les nouvelles adhésions qui ont été validées par le Conseil d'administration. Cela montre encore une fois la dynamique et ce que nous avons souhaité au niveau d'Euralens, élargir un peu notre rayon d'action pour que le territoire dans son ensemble s'empare de ce même projet.

- **Vie de l'association**

M. MASSET.- Deux points liés à la vie de l'association ont été présentés au Conseil d'administration et ont été adoptés.

Il s'agissait d'adopter le guide interne des achats. Cette question a été étudiée préalablement par notre trésorier, Edouard MAGNAVAL, et notre gestionnaire la SCET, avec sa directrice, Cécile ESCHLIMANN. Vous savez qu'Euralens est financé essentiellement par des fonds publics et Euralens fonctionne donc selon les règles des marchés publics. Il s'agissait d'adapter le

fonctionnement d'Euralens aux modifications qui ont été faites récemment par les textes. Ce point a été adopté par le Conseil d'administration.

Par ailleurs, nous avons trois nouvelles adhésions au titre des membres sympathisants :

- Octave DANHIEZ, un habitant d'Avion, fortement impliqué dans les réseaux associatifs, est passionné par l'histoire locale. Il souhaite adhérer à Euralens pour suivre au plus près les débats sur le développement du territoire.
- L'association Portemine de Loison-sous-Lens, une association qui a été créée en 2016 pour porter un projet de création d'un nouveau lieu d'échange, de rencontres, de convivialité, projet intitulé Autre Part, et qui est candidate au label d'Euralens.
- Isabelle MALIK-DUSART, qui habite Sainte-Catherine-les-Arras, qui a été stagiaire pendant trois mois à Euralens dans le cadre de ses études, séduite par la démarche d'Euralens, souhaite continuer à l'accompagner en adhérant à l'association.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous pouvons leur laisser la parole, s'ils le souhaitent, pour présenter leur adhésion, sachant que cela a été entériné tout à l'heure par le Conseil d'administration. (*Aucune demande de prise de parole*).

Nous sommes heureux de vous accueillir et de compléter ce forum collaboratif, participatif.

Daniel PERCHERON avait l'habitude, dans cette Assemblée générale d'avant l'été, de passer ces sujets en fin de réunion, c'est un peu la rétrospective, le rapport d'activité, tout ce qui s'est passé dans l'année. Daniel voulait passer ces sujets en fin de réunion en vitesse, parce que le plat de résistance arrive après. On essaye de tenir en haleine et d'amorcer la réflexion différemment. Cela fait partie des passages obligés, qui montrent la dynamique et la transparence que l'on souhaite avec le fonctionnement d'Euralens.

Nous allons donc revenir sur une rétrospective et aussi une mise en perspective des forums thématiques. C'est Gilles HUCHETTE qui va nous expliquer comment l'association va travailler sur ces deux thématiques.

- **Point d'actualité sur les forums thématiques Euralens**

M. HUCHETTE.- Cette année, deux forums thématiques se sont ouverts : le forum culture tourisme et le forum participation des habitants. Je dirai également un mot des forums qui ont été lancés en 2015.

Le forum culture tourisme est un forum qui réunit tous les acteurs du territoire concernés par la culture et le tourisme dans les collectivités, dans les équipements, dans les offices de tourisme. On y retrouve des artistes, des associations d'habitants, des gestionnaires, des financeurs, c'est assez varié. Lors d'un atelier de lancement qui a eu lieu en février 2016, tous ces acteurs ont partagé le constat que notre territoire est riche d'une multitude d'actions, d'événements, d'équipements, mais que l'ensemble pouvait être peu ou difficilement lisible pour les habitants du territoire ou trop peu approprié et donc peu visible pour les visiteurs et les touristes. Ce forum a l'ambition de réunir tous ces acteurs pour élaborer collectivement des propositions, enrichir et connecter ces initiatives et actions qui sont déjà existantes, les coordonner et, à partir de cette matière, en inventer de nouvelles. L'angle qui a été choisi pour travailler est spécialement celui des événements et des grandes manifestations, il nous a semblé être un exercice bien adapté pour essayer de travailler cette question.

Euralens, comme c'est l'habitude pour ces forums thématiques, s'est associé les compétences d'une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui est composée du groupement POP et l'Office. POP est un bureau d'étude basé à Lille, Emmanuel VANDAMME en est le gérant. L'Office est une coopérative de conseil dirigée par Emmanuel VERGÈS qui vient de Marseille et qui a notamment travaillé sur le dossier « Marseille, capitale européenne de la culture ».

Avec cette équipe, Euralens a déjà animé deux ateliers, le 21 avril et le 26 mai dernier, avec à chaque fois entre 50 et 60 participants et beaucoup d'idées. Le troisième atelier est prévu le mardi 20 septembre à 14 heures, à la Maison syndicale. Le forum de restitution aura lieu le 6 octobre. On espère le tenir à la scène du Louvre-Lens, nous devons les rencontrer bientôt pour discuter des modalités.

Voilà donc le calendrier pour ce forum. Beaucoup d'entre vous y participent. Il est bien entendu ouvert, n'hésitez pas à vous y inscrire ou en tout cas à en suivre les actualités sur notre site Internet.

Le deuxième forum, participation des habitants, a été lancé dès 2015, en partant du constat que beaucoup de porteurs de projets candidats au label Euralens ou déjà labellisés souhaitaient accroître leur ambition en matière d'implication des habitants, mais sans toujours savoir comment s'y prendre ou sans avoir une bonne connaissance des outils possibles. La participation des habitants étant un des critères du label Euralens, nous avons proposé de travailler ensemble à la construction d'outils adaptés au projet et aux spécificités de notre territoire.

Pour nous accompagner, nous avons missionné Gilles-Laurent RAYSSAC de l'agence Res Publica. Gilles-Laurent RAYSSAC travaille en ce moment dans l'équipe qui soutient le dossier de candidature de Paris aux Jeux olympiques, il travaille sur la dimension d'implication des habitants dans ce dossier, mais il est impliqué dans bien d'autres sujets en matière d'implication des habitants. Avec lui, nous avons fait deux ateliers de travail technique avec des porteurs de projet en 2015.

En fait, nous avons relancé ce travail à l'occasion d'une sollicitation de la CAHC. La Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin a, de son côté, réactivé un chantier qu'elle avait ouvert il y a quelque temps sur le même sujet et a publié un guide de la concertation avec les habitants qui a été présenté au Métaphone le 10 mars 2016. Gilles-Laurent RAYSSAC et moi-même y étions invités pour participer au débat et donner un avis sur cette thématique. Nous sommes convenus à Euralens et avec les partenaires de prolonger ce travail. Nous avons juste fait les ateliers, il fallait revenir vers tous les acteurs du territoire et les élus. Nous allons donc faire la synthèse d'un petit travail réalisé en 2015, nous allons valoriser des outils qui sont déjà mis en place et proposer le 17 novembre prochain un grand temps fort qui va ressembler à celui mené par la CAHC, mais l'idée est de le faire cette fois à l'échelle Euralens, en y associant Artois Comm, la CALL et nos partenaires voisins, de façon à partager les bonnes pratiques, remettre en valeur des initiatives qui se sont signalées sur ce territoire et publier un livrable dont l'objectif est aussi de capitaliser sur ces outils.

Enfin, je voulais dire un mot sur des forums lancés de longue date, dont nous avons quelques actualités.

Le forum Chaîne des parcs : c'était un des premiers forums thématiques. Dès 2012-2013, nous avons, à partir de tous les projets d'espaces de nature et de loisir, élaboré un schéma stratégique avec l'aide de Michel DESVIGNE. Depuis, les projets avancent chacun de leur côté et, peu à peu, cette grande chaîne se dessine. Nous avons proposé de refaire un point d'actualité à la

rentrée. Nous nous donnons rendez-vous le vendredi 9 septembre 2016 au matin pour une réunion du forum Chaîne des parcs, où nous invitons tous les acteurs concernés, élus, gestionnaires, structures d'accompagnement, pour faire le point sur les projets qui se sont lancés et donner des perspectives pour la fin 2016 et pour 2017. En effet, maintenant que le Pôle métropolitain est installé, ce sera l'occasion de bien faire le passage de témoin puisque le Pôle métropolitain va pouvoir à cette échelle passer sur une phase opérationnelle. Ce sera l'occasion, lors de ce rendez-vous, de confier une mission à Pierre DHÉNIN, l'ancien directeur de l'Espace naturel de Lille-Métropole, et nous pourrions sûrement tirer de son expérience quelques leçons pour notre territoire.

Enfin, pour illustrer ce que permettent les forums thématiques Euralens, je propose un petit coup d'œil dans le rétroviseur : l'année dernière, nous avons un forum thématique sur l'économie et la formation, avec des ateliers, des rencontres, il y a eu également une publication et surtout des recommandations. Parmi ces recommandations, celle de rapprocher les lycées et les entreprises a été reprise par Marc TELLIEZ, ici présent, le proviseur du lycée Robespierre, qui a fait de cette recommandation un projet bien concret.

Je vous propose de lui passer la parole pour qu'il puisse nous dire ce qu'est devenue cette recommandation pour relier entreprises et lycées.

M. TELLIEZ.- Bonjour. Je suis le proviseur du lycée Robespierre de Lens et coordonnateur de bassin pour Lens-Liévin Hénin-Carvin et les 58 établissements scolaires.

L'idée était de rebondir sur le projet n° 10 qui était de rapprocher le monde de l'école au monde de l'entreprise.

D'expérience, j'avais essayé un jour d'organiser une visite du lycée professionnel par des chefs d'entreprise et nous avons envoyé des courriers à 1 000 chefs d'entreprise. Or, ce jour-là, dans le cadre de la semaine écoles-entreprises, cinq chefs d'entreprise s'étaient déplacés. Nous avons eu une réflexion suite au forum avec Olivier THIRIET qui est le référent écoles-entreprises du bassin, pour voir comment attirer les chefs d'entreprise à venir visiter nos lycées, comment faire du lien, en plus des initiatives locales entre un lycée et quelques entreprises, avoir quelque chose de « bassin ».

Nous avons travaillé avec la chambre de commerce et Euralens. Nous avons fédéré 11 lycées professionnels du territoire. Le livret qui est à disposition à l'accueil représente une offre de service des lycées professionnels du territoire en direction des entreprises. C'est l'accueil de clubs d'entreprise, par exemple, pour leurs réunions de club, ce que nous avons fait au lycée d'Oignies où 50 chefs d'entreprise s'étaient déplacés pour leur réunion de club, avec leurs problématiques de club. Ils y trouvaient un intérêt, nous faisons visiter l'établissement pour le faire découvrir aux chefs d'entreprise. Cela avait très bien fonctionné puisque, de mémoire du club – c'était le club de Carvin à l'époque –, ils n'étaient jamais restés aussi longtemps à une réunion de club. L'idée était que ce club de Carvin, après avoir découvert le lycée de Oignies, aille découvrir le lycée Henri Darras de Liévin, ou le lycée Robespierre de Lens ou d'autres lycées et inversement, de façon à faire du lien.

Nous proposons aussi des chantiers écoles. J'ai plusieurs exemples en tête. Les lycéens du lycée d'Oignies sur la filière propreté ont nettoyé l'internat à la construction de l'internat de Liévin. Les élèves sont capables de faire cela. Le lycée Hennebique, qui a un FabLab avec une imprimante 3D, est capable d'offrir aux architectes une formation à l'impression 3D et ensuite la mise à disposition dans le cadre de partenariats. Mes élèves du lycée Robespierre du Bac pro accueil ont réalisé l'accueil de la Fondation de France sur la manifestation du Louvre. Les lycéens sont

capables de faire des chantiers école. Le catalogue réunit tout ce que l'on sait faire à destination des entreprises pour faire du lien à l'échelle du bassin.

Nous avons mis en place une deuxième action, qui est également dans le catalogue, c'est un numéro unique. La réflexion était la suivante : lorsqu'une entreprise a envie d'accueillir un stagiaire, de se lancer dans l'apprentissage ou dans des problématiques de formation continue, elle ne sait pas forcément à qui faire appel. Nous avons donc mis en place un numéro unique. Dès qu'un chef d'entreprise a une problématique de ce genre, il appelle ce numéro et la personne a en charge soit de trouver la solution, soit de trouver le bon interlocuteur de la façon la plus pertinente possible et la plus rapide possible pour que tout le monde économise du temps.

M. HUCHETTE.- C'était donc l'actualité des forums thématiques.

M. LE PRÉSIDENT.- On voit surtout la concrétisation. En dehors de la Chaîne des parcs qui était le fil conducteur depuis quelques réunions d'Euralens, nous voyons bien que, dans le forum économie - emploi, il y a aussi des initiatives concrètes de terrain qui prennent en compte les particularités de notre secteur. Nous n'avons pas de grandes entreprises leaders sur notre secteur, nous avons beaucoup de PME qui sont organisées en clubs d'entreprises et, avec le travail réalisé dans le cadre de ce forum et repris par les différents lycées du territoire, on arrive à capter ce nouveau public. L'initiative avait déjà été abordée brièvement lors de notre dernière Assemblée générale, je pense qu'il était important de pouvoir en reparler et que chacun puisse s'inscrire dans cette dynamique, en tout cas reprendre en main les idées qui sortent du forum. C'est l'état d'esprit que nous souhaitons mettre en place.

Dans les sujets habituels des Assemblées générales, nous avons aussi le label Euralens. Jean-François CARON va nous faire un récapitulatif, avec les nombreux projets qui ont été présentés, qui montrent à la fois la notoriété et la reconnaissance du territoire par rapport à ce label. Nous aurons tout à l'heure la présentation du comité d'expert et son évolution. Nous avons encore beaucoup de sujets à labelliser, ce qui montre, là encore, que le territoire a décidé de se prendre en main.

- **Point d'actualité sur la labellisation Euralens**

M. CARON.- Parmi les grands atouts d'Euralens, il y a les forums qui permettent, thématique par thématique, d'associer des acteurs de terrain aux institutionnels. Il y a peu d'endroits où l'on arrive à faire cela, même en dehors du Bassin minier. Je pense qu'il faut que nous considérions cela comme un acquis extraordinaire d'Euralens. L'autre entrée qui permet cette association d'acteurs de la société civile au sens large avec les acteurs institutionnels, c'est par l'entrée labellisation. Ce sont des porteurs de projet qui, peut-être parce qu'un cadre s'est mis en place, s'autorisent à de l'ambition, à du culot, à de l'initiative. Dès le début d'Euralens, il y avait cette idée de l'émergence d'initiatives un peu partout et de l'émergence d'acteurs comme étant stratégiques pour l'avenir du territoire.

De ce fait, à chaque Assemblée générale, nous faisons un petit point d'étape de l'avancée de ces projets labellisés. Ce n'est pas anecdotique, c'est la masse de ces projets qui fait sens à un moment donné.

Je rappelle que ce label a été lancé en 2011 et que, à ce jour, nous avons reçu 114 candidatures sur des projets concrets, ce qui montre qu'il se passe quelque chose et c'est tout à fait positif.

Nous avons eu quatre vagues de labellisation successives. Sur ces 114 projets, 42 d'entre eux ont déjà été labellisés.

Certains d'entre eux ont pu être aidés par l'apport d'expertise, parce que les porteurs de projets par exemple avaient besoin de qualifier leur contenu, il fallait pouvoir leur donner accès à des identifications de financement, leur faire rencontrer d'autres acteurs et, de ce point de vue, l'effet réseau joue considérablement, cela aide à ouvrir des portes pour les porteurs de projet et à avoir des expertises de grande qualité.

Pour un certain nombre de projets – je ne vais pas donner d'exemples parce que c'est compliqué ; après, on regrette amèrement d'avoir ouvert la porte –, le deuxième gros apport est l'accès à des financements. Cela ne veut pas dire qu'Euralens attribue des financements. À l'origine d'Euralens, certains critiquaient d'ailleurs Euralens en disant : « vous n'allez pas laisser croire que tout le monde va pouvoir être financé », comme si c'était un gâteau, une entrée malthusienne et que l'on n'y arriverait pas. À l'inverse, il y a beaucoup d'endroits où il existe des financements que l'on ne va pas chercher. On cite souvent l'exemple des fonds européens, mais il y en a d'autres dans le contrat de plan. Les équipes d'Euralens aident les porteurs de projet à qualifier leur projet et à identifier des pistes de financement. Pour le coup, un certain nombre de projets ont réussi à se débloquent sur le plan financier.

Bien sûr, il y a aussi une dimension communication. Il y a à la fois une communication qui est apportée pour chaque projet labellisé, mais la somme des projets labellisés fait communication pour le territoire. Cela diffuse cette idée qu'il émerge ici ou là des initiatives.

Une mission d'évaluation est en cours. Elle montrera à n'en pas douter, qu'il faudrait aller plus loin dans le renforcement de l'accompagnement des projets, c'est ce que demandent les porteurs de projet. Là, la difficulté est que les équipes d'Euralens sont des équipes très légères, ce qui fait leur réactivité, et que si, à l'inverse, nous basculons sur quelque chose d'institutionnel, trop lourd, nous allons rentrer en concurrence avec les institutions classiques qui sont là pour instruire les dossiers et ce sera trop lourd. Il faut donc que nous trouvions ce juste milieu.

Sur la cinquième vague de projets labellisés, je vous liste les 15 projets qui sont officiellement candidats. C'est un début de mise en scène, mais ils ne sont pas labellisés. Je vous dirai à quel moment ils vont être instruits.

- L'Ecopôle gare de Libercourt. Il est intéressant aussi de voir la couverture géographique – et c'est pourquoi aussi l'arrivée du Pôle métropolitain est très intéressante –, il émerge une conscience collective dans le Bassin minier Pas-de-Calais un peu élargi, puisque nous avons des projets sur le Douaisis.
- Le nouvel hôpital de Lens, qui va être un projet gigantesque du point de vue des impacts financiers, mais bien au-delà.
- Bleu Grenay.
- La médiathèque Estaminet.
- Résidence d'artiste dans la cité des Provinces SIA / Culture Commune.
- Reconversion de la Fosse 1 de Nœux-les-Mines.
- Base VTT Territoriale d'Artois Comm.
- Vivalley, le Cluster sport santé bien-être.
- Le garage solidaire de l'Avenir pour tous.
- Bouquet de services des lycées pro aux clubs d'entreprises.
- POP School.

- Autre Part, coopérative culturelle touristique et sociale.
- Béthune Smart City.
- Déploiement du réseau Très Haut Débit sur le territoire du Pôle métropolitain de l'Artois.
- La cité 10 de Sains en Gohelle.

Ces projets sont en cours d'être accompagnés et éventuellement proposés à la labellisation.

Pour la labellisation, nous avons un comité technique des partenaires, tous les grands acteurs sont présents autour de la table pour discuter sur ces projets ; ce sera en septembre 2016. En octobre 2016, ce sera le comité d'expertise et l'audition des candidats. En novembre 2016, nous nous reverrons en Assemblée générale et ce sera l'attribution des labels.

Nous approchons là des 50 projets labellisés. Ce sont autant de porteurs qui peuvent travailler ensemble. Nous remarquons d'ailleurs avec plaisir que, Assemblée générale après Assemblée générale, il y a de plus en plus de monde présent. Il n'y a pas beaucoup d'endroits où autant de maires sont présents, mais aussi énormément d'acteurs de terrain. C'est une pépite qu'il faut à tout prix préserver parce que je pense que c'est là que s'inscrit le renouveau du territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Jean-François.

100 projets labellisés sur notre territoire... il suffit de se remettre quelques années en arrière, il y a sept ans, nous n'étions pas sûrs d'avoir plus de 100 projets labellisés, 100 projets de qualité.

- **Proposition de nouvelle composition du Cercle de qualité et des travaux**

M. LE PRÉSIDENT.- Daniel PERCHERON avait initié aussi un comité d'expert. Nous allons y revenir maintenant, parce que, comme toute cellule vivante, cela évolue. Certains ont d'autres préoccupations et ne peuvent plus forcément se consacrer à la mission qu'on leur avait confiée.

Ce comité d'expert avait surtout pour but de nous amener une ressource supplémentaire, une matière grise spécialisée que nous n'avons pas forcément chez nous, en tout cas pas forcément avec cette vision. En effet, nous avons des ressources chez nous, mais la difficulté de notre territoire est d'avoir par moments une vision un peu trop limitée à ce qui se passe chez nous sans prendre ce recul ou cette expérience. C'est un peu ce que nous allons avoir avec le projet Euralens 2019. En même temps, ce comité d'experts nous permettait de « dézoomer » notre territoire et de voir comment notre territoire pouvait être vécu de l'extérieur. Si les premiers projets nous ont permis de donner la stratégie et de proposer l'orientation sur la Chaîne des parcs, nous arrivons maintenant sur des projets qui touchent plus dans le quotidien de la population. On le voit bien à travers ce qui se passe dans le forum thématique et au niveau des demandes de label, on arrive vraiment sur le quotidien de notre territoire.

C'est aussi l'évolution d'Euralens, c'est ce qui fait que le Cercle de qualité doit se renouveler pour apporter de nouvelles compétences, de nouvelles expériences pour que les porteurs de projet puissent être guidés, accompagnés au mieux de ce qu'il est possible de faire, pour que le territoire puisse avoir d'autres répercussions.

Jean-Louis SUBILEAU va nous présenter l'évolution de ce comité d'expert qui va encore accompagner l'association pendant de nombreux mois.

M. SUBILEAU.- Le Cercle de qualité doit évoluer, à la fois parce que les projets sont de plus en plus divers et parce qu'il faut que la composition du Cercle de qualité réponde à cette préoccupation.

Le Cercle de qualité, lorsqu'il a été créé en 2009, avait pour objectif d'apporter un regard extérieur, mais aussi d'avoir des ambassadeurs du Bassin minier. Nous avons décidé de prendre une quinzaine ou une vingtaine de personnalités, j'avais dit 20 parce que je pensais qu'une sur deux viendrait aux réunions et, finalement, ce sont deux sur trois ou trois sur quatre. Il y a une fidélité, ces gens sont passionnés et ils répandent à l'extérieur qu'il se passe quelque chose sur le Bassin minier, ce qui est très important. Ils peuvent nous apporter un regard de par leur compétence et leur expérience et une discussion franche.

Dans la nouvelle configuration, nous voulons qu'il y ait peut-être davantage de discussions et davantage d'utilisation des experts.

Le Cercle de qualité se réunissait une fois par an, parfois deux. Nous n'avons pas exagéré et je crois que ce n'est pas nécessaire. En revanche, il était très important qu'une partie des experts du Cercle de qualité – nous choissions en fonction des projets labellisables – participent à ce qu'on appelle le comité d'expertise. Nous réunissons d'abord les partenaires sur les projets du label et les services et, ensuite, nous faisons venir quelques experts avant l'Assemblée générale qui, avec les partenaires, aident à dire que tel projet mérite d'être labellisé, que tel autre doit faire un progrès dans tel domaine, qu'il serait intéressant de faire attention à tel point. Cela nous aide à écrire, avec Gilles HUCHETTE et toute l'équipe, la convention particulière du label que l'on signe ensuite avec les partenaires.

Par ailleurs, certains ont participé à des jurys. Je souhaite que, si possible, ce soit davantage le cas. Je pense aussi que, de temps en temps, quand un expert est très spécialisé et que le porteur de projet a envie de discuter avec lui, il pourrait venir dans une agglomération ou auprès d'un acteur privé pour l'aider ou accompagner le projet de labellisation. Je pense que l'on pourrait enrichir l'intérêt d'avoir ce pool de sympathisants très forts.

La composition va évoluer parce que des personnes ont changé de fonction :

- Chantal LAMARRE,
- Xavier DECTOT,
- Francis MARCOIN, l'ancien Président de l'université d'Artois,
- Alain FLEISCHER mérite d'être dans le Cercle de qualité mais il n'a jamais pu venir,
- Thierry KANDJEE, le paysagiste a été également souvent absent.

Nous avons décidé de vous proposer les experts suivants :

- Dieter BLASE, qui a été un des animateurs de l'IBA Emscher Park. Il nous apporte beaucoup sur la labellisation et il apporte le regard de quelqu'un qui a vécu les dix ans de La Ruhr.
- François GRETHER est un architecte urbaniste qui est souvent venu dans les jurys, quelqu'un de très sage et qui nous aide beaucoup.
- Florence LIPSKY est venue plus tard dans le Cercle de qualité. Elle est très vivante, c'est une architecte qui s'intéresse notamment beaucoup aux usages et beaucoup au développement durable.
- Philippe MADEC est venu parce qu'on l'avait pris comme animateur du forum éco-quartier. Il avait beaucoup apporté, notamment parce que c'est un des architectes

français qui, le premier, a pris en compte cette question très importante et fondamentale du développement durable dans son travail et auprès de nombreux maires.

- Ariella MASBOUNGI, Grand Prix de l'urbanisme 2016, qui animait depuis de longue date les projets urbains au ministère de l'Équipement et qui organise tous les voyages à l'étranger, les journées « projets urbain ». Elle est très importante, c'est quelqu'un qui peut vraiment rediffuser la vivacité de ce qui se passe ici et elle le fait.
- Luc SAISON, qui est à la Maison de l'architecture et de la ville du Nord - Pas de Calais.

Ce sont des gens plutôt dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

Dans la stratégie territoriale, nous proposons les experts suivants :

- Pablo ATAOLA, qui était l'aménageur autour de Guggenheim à Bilbao, qui est l'aménageur d'une grande zone à Bilbao et qui nous amène un regard extérieur. Lui aussi connaît bien le Bassin minier, il est allé parler chez les uns et les autres et il connaît nos projets.
- Nathan STARKMAN, qui a été longtemps directeur de l'agence d'urbanisme de Lille et qui, lui aussi, nous accompagne.
- Pierre DHÉNIN qui, sur la Chaîne des parcs, était venu nous aider à avoir une vision pratique de la gestion de la Chaîne des parcs, à penser dès la conception.
- Christian DU TERTRE, un professeur d'économie, spécialiste de l'économie de la fonctionnalité, un spécialiste de l'innovation.
- Natacha LACROIX, directrice de l'IUT, que beaucoup connaissent ici et qui nous apporte beaucoup, comme les proviseurs et Marc TELLIEZ nous apportent.
- Claude ORIGET DU CLUZEAU, spécialiste du tourisme.
- Sibylle VINCENDON, la journaliste de Libération, qui est spécialiste de la stratégie territoriale qui, elle aussi, peut servir à la promotion de notre travail.

Des nouveaux experts seraient sollicités :

- Marie LAVENDIER, qui prend la direction du Louvre-Lens.
- Pierre VELTZ, qui a animé le forum économie formation. Vous savez qu'il était président de Saclay. C'est avec lui que nous avons voulu commencer à bien regarder les relations avec les chefs d'entreprise. Il est important qu'il nous rejoigne.
- François LEGAUT, le directeur des opérations de la société Jouve à Lens, de manière à avoir une entreprise très innovante qui nous rejoigne.
- Marc MEURIN, fleuron du tourisme, chef cuisinier, patron du restaurant doublement étoilé près du Louvre-Lens.
- Véronique GRANGER, que vous avez vue dans un travail sur la Chaîne des parcs et la vallée de la Souchez, qui est une des programmistes les plus en pointe en France sur les usages, la participation de la population et une nouvelle conception des équipements.

Voilà la composition que nous vous proposons à ce jour. Je vous ai donné les tonalités que représente chacun parce que je crois que cela exprime totalement la philosophie d'Euralens.

Il faut que vous considériez ces gens, qui se réunissent peu souvent en formation plénière mais qui nous aident pour le label et sur quelques grands sujets, comme un vivier dans lequel nous pouvons piocher. Ils connaissent notre territoire petit à petit et ils ont leur compétence propre. Ils peuvent aider tel ou tel maire, tel ou tel porteur de projet, les accompagner, avoir des discussions et avoir aussi une promotion extérieure spécifique.

M. LE PRÉSIDENT.- Voilà donc présenté le comité d'expert. Il s'agit de savoir sur quoi nous allons les solliciter. Vous avez vu les projets labellisés et les projets structurants de territoire, c'est d'abord pour cela il faut au moins les solliciter pour voir la cohérence par rapport à ce qui a déjà été réalisé à la fois dans le cadre du label, dans le cadre de nos actions au niveau d'Euralens, mais aussi dans le cadre des actions communales et intercommunales.

Des sujets avaient été identifiés, notamment de par le renouvellement et vous savez qu'il y a aussi une partie un peu plus économique, même si elle colle au terrain, mais avec des membres locaux ou non du monde économique pour donner une vision complémentaire et pas uniquement une vision en termes d'architecture, d'urbanisme, mais aussi une vision sur la façon dont le territoire peut vivre son développement économique par des acteurs locaux ou pas.

Il y avait la question de l'évolution et donc du nouvel hôpital, du positionnement du centre hospitalier, mais surtout des retombées qu'il pouvait y avoir sur nos agglomérations.

Il y a la question des aides économiques et commerciales du Bassin minier. Nous sommes là à l'échelle du Pôle métropolitain, avec peut-être une cohérence à trouver ou pas, en tout cas une réflexion à avoir à cette échelle pour donner des sujets supplémentaires dans la suite de la réflexion qui avait été initiée par Euralens dans la mise en place du Pôle métropolitain.

Et puis, nous arrivons au sujet majeur de cette Assemblée générale, le projet Euralens 2019. Les comités d'experts seront amenés à nous accompagner, mais ce n'est pas eux qui vont faire le plus gros du travail. C'est, dans cette Assemblée générale, le démarrage de ce grand projet, ce projet que j'espère le plus fédérateur possible, sur lequel nous allons consacrer le reste du temps de notre Assemblée générale en espérant une participation la plus active possible. C'est pourquoi nous avons aussi, compte tenu de la configuration des lieux, changé le mode de fonctionnement pour avoir des réflexions plus intimes dans un premier temps, mais aussi plus globales pour faire émerger les premières pistes de travail.

Je laisserai la parole tout à l'heure à Gilles HUCHETTE et à Guillaume HEBERT.

- **Présentation du projet « Euralens 2019 »**

M. LE PRÉSIDENT.- En 2019, nous serons dix ans après la création d'Euralens.

Vous vous en souvenez, Euralens a eu des balbutiements, s'est créé avec une volonté de porter une dynamique de territoire, pour que l'on puisse faire ce constat aujourd'hui. Même si c'est parfois rébarbatif dans le cadre du fonctionnement récurrent, régulier d'une association, on voit bien que, lorsqu'on parle du label, des projets qui nous ont fédérés pendant ces sept années et, pour arriver à 2019, pendant ces dix années, cela montre que le territoire s'est pris en main, qu'une volonté collective est née et qu'il faut peut-être maintenant partager à une échelle encore un peu plus grande.

Quand Daniel PERCHERON avait mis en place l'association Euralens le 30 janvier 2009, en mairie de Lens, nous étions dans cette volonté partagée. Aujourd'hui, il nous faut porter cette volonté à une échelle supérieure, pour arriver en 2019 avec l'appui que nous avons depuis le début. Vous vous souvenez de l'exemple qui était pris quasiment à chaque Assemblée générale de Bilbao qui avait réussi à faire évoluer la ville pour que le territoire puisse tirer les fruits d'une implantation qui, à l'époque, était le Guggenheim. Euralens s'étant quasiment créé en même temps que la perspective de l'implantation du musée du Louvre-Lens, la volonté était de voir comment nous

pouvions tirer exemple de cette particularité de Bilbao et de cette refonte en profondeur d'un territoire pour que notre secteur puisse aussi se mettre à l'échelle du développement lié à un musée et en tirer les expériences. Nous avons parlé aussi de l'Emscher Park. Guillaume HEBERT va nous parler de l'expérience de Bâle en Suisse.

Nous sommes à un moment où la vie de l'association doit évoluer. Nous devons tirer les leçons et nous donner des objectifs pour l'avenir, nous devons faire valoir peut-être encore plus et baliser notre chemin jusque 2019 pour fêter – c'est la bonne partie de l'action – en 2019 les dix ans d'un travail collaboratif. En même temps, cette année, il y a l'Euro 2016 ; l'année prochaine, il y a la commémoration à Vimy et d'autres événements majeurs sur notre territoire ; en 2018, ce sera la fin des commémorations de la Grande Guerre qui touchera notre territoire. Depuis la création d'Euralens, nous avons eu aussi l'inauguration de l'Anneau de la mémoire qui est aussi un élément structurant, ce sera les cinq ans du label Unesco en 2017. Nous arriverons en 2019 avec un territoire qui, en dix ans, aura changé, peut-être pas fondamentalement dans son ADN, mais qui aura changé dans la perception que l'extérieur pourra en avoir.

Il faut rythmer ce grand territoire avec des grands événements et, surtout, il faut que la population puisse s'approprier ce territoire, cette volonté de changer. C'est le projet que nous allons vous présenter avec Guillaume HEBERT, sur cette volonté de collaborer d'une autre façon pour arriver à sortir un projet partagé, un projet qui soit le plus participatif possible et pour que, derrière, la population puisse être intégrée dans cette évolution.

Je vais donc laisser la parole à Guillaume HEBERT car le but est d'entrer maintenant dans le cœur du sujet de cette Assemblée générale.

M. HEBERT.- On m'a demandé de présenter le retour d'expérience, notamment des démarches d'IBA qui sont très comparables. Les IBA sont les « International BauAusstellungen », c'est une démarche allemande. On a cité la présence de Dieter BLASE dans le Cercle de qualité, il y a eu un voyage d'étude l'année dernière sur le territoire d'Emscher Park pour comprendre cette dynamique de territoire qui, depuis le début, sert de référence au processus et notamment au processus de labellisation.

La démarche d'Euralens a plus à voir avec les démarches territoriales comme celle de l'IBA Emscher Park ou une autre que nous verrons tout à l'heure et que nous sommes allés visiter en petite délégation technique pour mieux comprendre le processus, que nous connaissons par ailleurs, qui est celle de l'IBA Bâle puisque nous avons travaillé sur ce site.

Un point important des démarches, notamment des démarches IBA, c'est qu'elles ont une durée. L'IBA Emscher Park, c'est 1989-1999 et l'IBA Bâle, c'est 2010-2020. Ce processus permet d'étendre l'exposition des projets et de faire un point d'avancement sur les questions suivantes : où en est-on des projets qui ont été labellisés ? Quels sont ceux réalisés ? À quel niveau d'avancement sont-ils réalisés et comment sont-ils réalisés ? Cela permet par ailleurs, à l'occasion de chaque temps singulier, notamment à la fin du processus d'IBA, ou à mi-étape – c'est le cas pour l'IBA Bâle – de faire un point plus festif auprès des habitants, de la population, pour expliquer la démarche, dire où on en est, à quoi elle sert, ce qu'elle a permis et de mieux suivre les projets.

Le projet d'Euralens, à la fois pour son échelle territoriale, pour le fait que c'est plus un processus de fédération de projets que de maîtrise d'ouvrage des projets et qu'il s'appuie sur une démarche de labellisation, a à voir avec ces deux démarches d'IBA.

Autre point important, c'est celui de la manière dont les projets sont communiqués, expliqués aux habitants et le fait qu'il y ait des échanges avec les porteurs de projet.

Vous voyez quelques images des festivités qui avaient été organisées à la clôture de l'IBA Emscher Park et qui avaient d'ailleurs été prolongées dans le cadre de la capitale en 2010. Ce n'était pas la fin du processus, c'était juste une étape, c'était la fin de l'IBA Emscher Park, mais cela a été prolongé par le processus de capitale européenne de la culture. De multiples festivités, des concerts, des événements ont été organisés dans les anciennes cokeries, qui ont permis de changer l'image de certains sites du territoire.

Autre territoire, c'est celui de l'IBA Bâle. C'est intéressant parce que c'est la seule IBA qui soit en partie sur le territoire français. En général, les IBA sont en Allemagne, celle-ci est transfrontalière entre la Suisse, la France et l'Allemagne, avec un territoire qui n'a pas le même tissu économique, puisque c'est le territoire où les grands laboratoires pharmaceutiques sont extrêmement présents. Les questions sont donc différentes, mais elles se posent comme ici plutôt sur des enjeux de collaborations transfrontalières, dans l'idée de prolonger les parcours. Vous voyez là des photographies des festivités qui avaient été faites en 2013, à quart de parcours, qui sont prolongées puisqu'il est prévu de faire un certain nombre d'événements en septembre 2016. Ce sont tous les événements qui avaient été organisés, notamment de rencontres avec les habitants, d'excursions pour aller découvrir le territoire et voir les dynamiques de projets en cours, d'expositions avec des panneaux qui présentent chacun des projets labellisés et qui permettent de tourner entre les différents territoires, de montrer les dynamiques de projets ou de conférences plénières avec des acteurs. Il y a eu également un travail avec les lycées et les universités dans le cadre de conférences et d'événements impliquant le monde de la recherche, ou encore des installations artistiques qui ont été organisées dès 2013.

Ce processus est en cours. Nous sommes allés rencontrer les acteurs du territoire, que ce soit le maire d'Huningue, une commune de 7 000 habitants qui, à côté de Bâle et de ses 180 000 habitants, est très intéressée de comprendre comment cela s'est appliqué sur le territoire de Lens et de s'inscrire dans cette dynamique de projet.

De même, nous avons eu des échanges avec les gens de l'IBA qui préparent le bilan à mi-étape entre septembre et novembre, puisqu'il est prévu en 2016 un certain nombre d'événements, des fêtes, des présentations de projets, des conférences, des ateliers pédagogiques sur le paysage, des ateliers de formation. Un certain nombre de supports ont été préparés. Sur ce point, la perspective d'Euralens 2019 peut permettre d'accompagner toute cette démarche de communication et d'explication des projets.

Je terminerai par un mot de conclusion sur l'IBA Bâle. C'est une équipe de huit personnes qui font un travail proche de celui de l'association, avec une quarantaine de projets labellisés. Il y a beaucoup de similitudes et cela a été intéressant de pouvoir échanger avec eux pour voir, même si les moyens ne sont pas forcément les mêmes, comment le processus s'est mis en place.

M. LE PRÉSIDENT.- Je propose que Bernard MASSET nous rappelle en deux mots le cadre et, ensuite, avec Gilles HUCHETTE, nous commencerons le travail participatif parce qu'il faut vraiment que nous arrivions rapidement dans cette dynamique.

M. MASSET.- Le cadre repose sur trois objectifs.

Le premier objectif est de rendre compte du chemin parcouru pendant les dix années écoulées, avec les multiples réalisations ou événements que l'on a pu observer : l'inscription du

Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco, l'inauguration du Métaphone, l'ouverture du campus Euralogistic, la finalisation des espaces publics autour du Louvre-Lens, l'ouverture du Louvre-Lens lui-même, l'inauguration du Parc des îles, la création de clusters économiques générateurs de nouveaux métiers, la valorisation des sites de la mémoire, Lens 14-18, la rénovation du stade Bollaert-Delelis qui a permis l'accueil de l'Euro 2016 de football, la livraison du premier lot du quartier des gares à Lens, la Chaîne des parcs, le développement touristique en particulier avec la marque ALL « autour du Louvre-Lens », les 50 premiers projets labellisés Euralens, les réserves du Louvre bientôt à Liévin, la nouvelle organisation territoriale, le Pôle métropolitain de l'Artois, et bien d'autres choses à venir d'ici 2019, comme le BHNS, le chantier du nouvel hôpital, etc.

Beaucoup de choses se sont passées sur ce territoire. Les éléments ne sont pas toujours rassemblés et l'image n'est pas toujours donnée de cette transformation. Il s'agit donc d'essayer de faire en sorte que cette image soit donnée – deuxième objectif –, pour permettre à chacun, acteur ou habitant, d'exprimer sa fierté de participer au devenir, à l'évolution de ce territoire métropolitain.

Troisième objectif, valoriser nationalement les atouts du territoire, faire en sorte que, à partir de tout ce que l'on a pu dire, de tout ce que l'on a constaté, de ces éléments du puzzle qui s'assemblent, cette image soit perçue de l'intérieur mais qu'elle soit perçue également de l'extérieur.

Euralens 2019 est une démarche qui doit être extrêmement participative, mobilisatrice de la jeunesse en particulier, fédérative – cela doit être l'affaire de tous, de chacun –, elle doit être économe dans l'usage de ses ressources, il faut valoriser les ressources existantes, mutualiser les moyens, mobiliser quelques crédits spécifiques.

On peut penser qu'il y aura des fonds publics à mobiliser mais, pour ceux qui sont présents parmi nos partenaires privés, nos grands mécènes membres d'Euralens, je les préviens que nous aurons sûrement à les rencontrer : EDF, Orange, Dalkia, Tadao, la caisse des dépôts – je n'en cite que quelques-uns, il y en a bien d'autres qui pourront participer à cette dynamique territoriale.

Cette période d'événements devra bien entendu être festive et donc populaire et, également, elle devra être ambitieuse.

La programmation d'Euralens doit être portée, coordonnée par Euralens. Elle se développera dans toutes les villes, dans tous les secteurs du Pôle métropolitain, elle valorisera les projets existants, elle permettra également de concevoir des projets nouveaux. Je le disais, tous les grands acteurs du territoire seront mobilisés.

Nous souhaitons également une participation des jeunes qui soit très forte. Nous constatons souvent que la prise de conscience par les jeunes de l'évolution de leur territoire n'est pas suffisante. Nous avons déjà une convention avec le rectorat. Nous espérons – j'entendais tout à l'heure Marc TELLIEZ et j'ai eu l'occasion de le rencontrer – pouvoir faire en sorte que cette convention soit élargie à l'occasion de cette opération. Nous avons également évoqué le Cercle de qualité.

Je n'en dirai pas plus. Voilà tout ce qu'il faut mobiliser pour être au grand rendez-vous du territoire en 2019.

M. HUCHETTE.- Enfin, à vous la parole. Vous avez entendu beaucoup de références, beaucoup d'exemples, beaucoup de sources d'inspiration. Le champ est maintenant largement

ouvert. Nous aimerions confronter cette perspective, cette ambition avec vos idées, vos expériences respectives.

Nous avons quatre questions pour vous sur lesquelles nous souhaitons travailler ensemble. On se donne 10 minutes. Vous avez tous sur vos tables des petites demi-feuilles sur lesquelles vous pouvez inscrire vos réponses. Cela peut être des commentaires, des remarques, qui peuvent émerger suite à cette présentation.

Essayez de recenser quelles sont les manifestations existantes qui pourraient contribuer à ce grand rendez-vous, beaucoup de choses sont déjà en place. Que pourraient-elles faire de spécial en 2019 ?

Peut-être y aura-t-il de nouvelles manifestations à créer à cette occasion. Dans quel champ ? Cela peut être sportif, culturel, populaire, musical.

Troisième question : comment impliquer largement les habitants et particulièrement la jeunesse ? D'une façon ou d'une autre, dans nos différentes structures ou dans nos différents métiers, nous sommes amenés à travailler sur ce point. Comment verriez-vous les outils ou les moyens d'impliquer la jeunesse ?

Après, il y a des questions méthodologiques : Comment s'y prendre ? Imagineriez-vous une équipe de pilotage ? Souhaiteriez-vous en faire partie ? Imagineriez-vous des rendez-vous ? Avez-vous des recommandations sur la méthode de telle façon que l'on puisse s'enrichir de toutes vos idées ?

L'idée est de bien les inscrire sur ce papier et de les laisser sur la table en repartant pour que l'on puisse récupérer les idées.

Je vous donne 10 minutes, vous allez enfin pouvoir parler entre vous. Ensuite, je me permettrai de passer parmi vous pour essayer d'avoir quelques premières remarques et premières remontées de la part de chacune de vos tables.

Il est 16 heures 04. Je vous donne jusqu'à 16 heures 14 pour discuter entre vous.

(Brainstorming pendant 10 minutes).

M. HUCHETTE.- Y a-t-il des volontaires qui souhaiteraient témoigner d'une idée qu'ils ont eue ou que la table a eue ?

M. HOYEZ.- Je m'appelle Henri HOYEZ, je suis Directeur général des services de la ville de Méricourt.

À notre table, nous sommes partis de l'idée du feu d'artifice, en disant que ce n'était pas mal. Avec le feu d'artifice, il s'agissait de marquer un périmètre, puisqu'un des problèmes de la labellisation était qu'il fallait un périmètre à ce Bassin minier.

Il y a une homogénéité dans ce Bassin minier, il y a des possibilités en termes de pratiques culturelles, d'équipements culturels. Il y a beaucoup de salles et beaucoup d'équipements qui peuvent recevoir des manifestations. L'idée était de proposer un printemps culturel du Bassin minier où on pourrait proposer aux gens de découvrir des choses qu'ils n'ont pas l'habitude de voir, mais aussi, pour que tout le monde vienne, en faisant un gros effort de médiation pour que les gens pratiquent, exposent, montent sur la scène, chantent, travaillent, que ce soit vraiment quelque chose de qualité avec des rencontres amateurs/professionnels.

M. HUCHETTE.- Merci.

Frédéric SOUDAIN, d'Unis-Cité.

M. SOUDAIN.- Nous sommes partis sur l'idée d'une programmation sur plusieurs semaines, plusieurs jours, avec 19 événements majeurs qui pourraient être mis en place sur l'année 2019, aussi bien sur le champ sportif, le champ culturel, le champ du tourisme, etc., en intégrant les habitants comme les acteurs. Les habitants pourraient proposer et mettre en œuvre les activités.

Cela faisait aussi partie des différents clusters proposés par Euralens sur différentes thématiques. L'idée est d'imbriquer toutes ces sensibilités autour d'un projet commun, d'une thématique commune qu'il faudrait mettre en place.

M. HUCHETTE.- Je vais demander à des universitaires qui sont présents.

Philippe VAESKEN.

M. VAESKEN.- Nous avons fait plusieurs petits papiers, je vais les citer.

Il y a le colloque international sur la résilience, avec une vocation interdisciplinaire qui permettrait de décliner les différentes formes de résiliences, territoriale, urbaine, sociale, etc. C'est un premier projet, mais qu'il faut prendre très en amont puisque, deux ans, c'est demain pour l'université.

Deuxième projet qui a été soulevé, ce serait celui de faire un énorme squat artistique dans l'ancien hôpital, à la mode berlinoise, en en faisant le plus grand lieu de résidence d'artistes du monde.

Troisième projet, plutôt orienté vers les jeunes, c'est une internationale des jeunes résilients, en prenant appui sur la jeunesse avec un parcours Erasmus sur des territoires résilients.

Nous avons parlé aussi de la production d'une monnaie locale qui permettrait de réintroduire les approches d'économie locale, avec une dimension pédagogique pour la jeunesse.

Autre idée, celle de faire un mariage pour tous de géants sur le territoire.

Mme Marie FORQUET.- Nous avons plusieurs propositions :

La première était de s'appuyer sur les manifestations existantes et d'en faire des événements d'envergure, pas forcément que dans la communication, peut-être aussi dans la forme, avec une thématique à trouver.

Sur l'opération Lille 2004, il y a l'idée de travailler avec des ambassadeurs et peut-être relier des participants, des bénévoles sur tous ces événements d'envergure qui permettraient de faire du lien entre eux sur le territoire.

Sur l'implication des habitants, il y a l'idée de réaliser un balisage et des panneaux qui expliqueraient le patrimoine mondial, les quartiers, les cités et comment se repérer sur le territoire.

La création d'un festival, en tout cas d'une grande fête populaire en 2019.

Je passe la parole à ma collègue sur le tournoi de foot.

Mme Corinne TIRMARCHE.- Nous avons décidé de faire un gigantesque tournoi de foot des villes minières, en prenant notamment Lens, Liverpool, Bilbao, en juin 2019, avec quelques villes du Bassin minier qui représentent le football.

Je peux parler d'un projet qui a été réalisé dans mon lycée, la Peupleraie de Sallaumines. Il est axé sur trois problématiques, culturelle, puissance économique et sportive. Seront impliquées

les classes de seconde, la logistique, l'électrotechnique et le commerce-vente. Le but serait le déplacement des élèves sur des sites intéressants de notre région, de filmer des sites et d'en réaliser un court reportage de deux ou trois minutes par site, avec une globalité de reportage qui durerait un quart d'heure à 20 minutes. Nos élèves sont des reporters en herbe parce qu'ils participent déjà à l'élaboration du journal du lycée.

Le projet pour la thématique culturelle serait de visiter le Louvre-Lens, l'opéra de Lille, la Maison d'art et de communication de Sallaumines, le Métaphone à Oignies, le beffroi d'Arras.

Pour les puissances économiques, le projet est de visiter par exemple Renault Douai, Delta 3 de Dourges, Durisotti à Sallaumines, la Maison de la chicorée à Orchies.

Pour la thématique sportive, l'idée est d'envoyer en reportage un ou deux élèves vers des sports autres que le football, par exemple le basket à Valenciennes, le handball à Dunkerque, le canoë-kayak à Saint-Laurent, la GRS à Calais. Il s'agirait aussi d'interviewer quelques sportifs de haut niveau parce qu'on a aussi des relations avec le comité national olympique.

La problématique serait la suivante : comment nos jeunes élèves peuvent-ils être les moteurs d'une complémentarité autour de nouvelles dynamiques de la région des Hauts-de-France ?

Les objectifs peuvent être les suivants : rendre nos jeunes acteurs et animateurs de leur territoire, au sein du Pôle métropolitain de l'Artois mais aussi au sein de leur région, valoriser les relations entre les différents partenaires (lycées, collèges, écoles, entreprises, associations, centres culturels), mutualiser les moyens et les échanges de savoir-faire, avoir un nouveau regard positif sur notre région pour maximiser non seulement les impacts économiques du Louvre-Lens mais également la participation des habitants et surtout des jeunes générations leur permettant de s'impliquer de manière plus significative dans les actions de mutation sur leur territoire.

Cette proposition de candidature n'est pas figée et nous pouvons même envisager un partenariat, voire des rapprochements entre différents lycées, différentes associations, des entreprises, etc.

C'est à affiner davantage, ce sont juste quelques grandes lignes.

M. HUCHETTE.- Merci.

Mme Corinne HUILIER.- A notre table, nous avons évoqué les terrils, l'embrasement des terrils, tout un travail sur les terrils, une mise en valeur des terrils, un spectacle autour des terrils, un travail sur les terrils.

Nous avons aussi évoqué la thématique des géants. On ne sait pas encore comment, c'est à réfléchir.

La troisième thématique sur laquelle nous avons réfléchi est autour du Louvre : les jardins du Louvre, ce que l'on peut faire pour que le Louvre ne reste pas qu'un musée avec tout l'espace qu'il y a aux alentours. Que pourrait-on y faire pour la promotion de la région et du Louvre ?

M. HUCHETTE.- Roberto RIU, qui travaille pour le SIAEV sur le parc Marcel Cabiddu. Est-ce que, au parc Marcel Cabiddu, il pourrait se passer quelque chose en 2019 ?

M. RIU.- Je vois bien l'idée de faire une fête de la Chaîne des parcs, une fête dans tous les parcs en même temps, le même jour à la même heure. Comme nous participons déjà à la fête de

l'eau le deuxième week-end du mois de juin, ce serait une bonne manifestation à faire pour le Bassin minier.

M. HUCHETTE.- Que pourrait-il se passer au SIZIAF ?

Mme Johanne VITSE.- En tant que représentante du syndicat mixte qui gère le parc des industries Artois-Flandres, Douvrin et Billy-Berclau, je pense qu'il est important d'associer des entreprises à cette fête. Quand je voyais le programme à côté, je dirai que, plus près, il y a la Française de mécanique qui produit des moteurs, on n'a même pas besoin d'aller jusqu'à Douai. Il y a nécessité de faire adhérer les entreprises à notre dynamique et de les inscrire dans le territoire.

M. HUCHETTE.- J'ai manqué Laurent VITOUX, il s'est échappé avant qu'on lui demande ce qu'Orange pourrait apporter.

Serge SCHNEIDERMANN

M. SCHNEIDERMANN.- Mission Euralens, Conseil régional Nord - Pas de Calais.

Je vais essayer me faire le porte-parole de mes collègues.

Je rappelle un sujet qui avait beaucoup animé notre ancien président d'Euralens, Daniel PERCHERON, outre un match de foot entre les villes minières qui a été cité, l'idée serait de faire venir la Joconde ou une icône au Louvre-Lens qui marquerait les dix ans d'Euralens qui est issu de l'implantation du Louvre à Lens.

Deuxièmement, une idée de notre collègue Bertrand LOUCHART, la fête des familles retrouvées au sein du Bassin minier. Beaucoup de familles qui ont été composées dans le Bassin minier sont parties dans des activités très diverses et cela pourrait montrer notre grande diversité de culture, de travail et de perspectives d'emploi.

Troisièmement, un sujet qui serait très intéressant, c'est la valorisation de la littérature du Bassin minier avec toutes les éditions spécialisées, au travers d'un colloque, de bourses aux livres, sachant qu'il y a une profusion de cette littérature. On peut aussi aller vers la photographie, parce que la photographie dans le Bassin minier s'est largement développée. Nous pourrions, au travers d'une animation de l'ensemble des cités minières, remettre en place les romans photos, l'histoire des cités au travers des romans photos, une chose qui a été largement vécue dans nos cités.

Ensuite, nous avons pensé à un Puy-du-fou de l'Artois, sachant que ce sont des choses qui nous travaillent tous, qui nous animent. Ce sera peut-être une des propositions du forum tourisme et culture.

Nous avons parlé également du « mine square », ou d'un festival métal mine, pour s'adresser à nos jeunes du territoire.

M. LABAËRE.- Jean-Jacques LABAËRE, je suis ici au titre de deux labellisations, l'IMAP, premier pôle qui me tient à cœur, les métiers d'art, et le second, l'Odyssée de la culture, la randonnée liée à la culture.

Pour l'IMAP, tout va bien, le bébé que j'ai mis au monde un jour, qui s'appelait le Salon des métiers d'art, est entre de bonnes mains, après avoir été élevé pendant sept ans par sa belle-famille qui était la CCI et avec des tuteurs fabuleux qui étaient Jean-Jacques VANUXEEM et Sylvie TOMASZEWSKI. C'est en route. Je ne désespère pas que, un jour, on voie à Lens un village des métiers d'art – n'est-ce pas, Monsieur le Maire ?

Le second – et c’est surtout sur celui-là que je vais m’étendre – est l’Odyssée de la culture. Quand nous avons fait la marche inaugurale du Louvre-Lens, nous avons parcouru, en 13 jours, 440 kilomètres entre le Louvre de Paris et le Louvre-Lens, nous avons traversé sept départements, trois régions, 127 communes et nous avons été accueillis en héros nationaux à notre arrivée à Lens. Le jour de la marche inaugurale du Louvre-Lens, j’avais promis un autre projet fou. Il est en route, nous allons partir pour retracer les pas d’un soldat canadien, décédé et enterré à Givenchy le premier jour de la bataille de Vimy. Nous allons partir d’Halifax au Canada, marcher quatre jours au Canada, dont vraisemblablement trois jours en raquette. Nous allons traverser l’Atlantique, mais pas à la nage. Il semblerait que le 65^{ème} Airborne du Canada va nous transporter en avion militaire. Nous nous poserons en Angleterre pour marcher trois jours sur les lieux d’entraînement des militaires canadiens qui sont arrivés en Angleterre sans jamais avoir tenu un fusil, ils ont donc été formés à aller mourir pour les autres chez nous en Angleterre. Ensuite, nous traverserons le Chanel de Folkestone à Boulogne, pour faire neuf jours de marche Boulogne-Calais, puisque le 65^{ème} régiment d’infanterie dont faisait partie le soldat est remonté vers Calais ; il était prévu qu’ils aillent combattre à Ypres et, finalement, ils ont bifurqué, ils sont revenus pour mourir à Vimy – je vous rappelle, 6 000 morts le premier jour et pratiquement tous canadiens.

Nous allons donc retracer le périple du soldat John Arsenault, cela fait six ou sept ans que nous y travaillons. Nous avons voulu retrouver un soldat qui pouvait être le fil conducteur. Ce soldat, John Arsenault, est né à Halifax, ce qui nous arrange, ce n’est pas trop loin de la côte et du Canada, cela évite de marcher 250 jours au Canada. Il a été entraîné en Angleterre, c’est très bien, ce sont nos amis et, même s’ils sont sortis de l’Europe, ils sont toujours nos voisins. Ensuite, il est arrivé à Boulogne - Calais - Givenchy. Le lien fort avec notre région – c’est là que je voulais en venir – est qu’il était mineur de fond à Halifax.

Nous allons retracer ce périple. Des milliers de personnes vont pouvoir marcher avec nous. On parle jeunesse et habitants. En France, on les invite tous. Des Canadiens vont marcher pendant trois semaines avec nous.

À titre indicatif, nous avons besoin d’Euralens pour faire marcher vos réseaux, vos carnets d’adresses, nous avons besoin de fonds, à moins que vous connaissiez quelqu’un qui puisse nous emmener au Canada, puisque les Canadiens vont nous ramener gratuitement. Nous avons besoin d’aide et surtout d’hébergement et de nourriture.

C’est pour fin mars 2017, arrivée avril 2017. Il y aura une fête nationale digne du 4 juillet américain à Givenchy la veille de la commémoration de cette bataille.

M. HUCHETTE.- J’espère que vous aurez aussi des idées pour 2019. On compte sur vous.

M. LABAËRE.- Là, c’est 2009-2019, on est encore dans les temps.

M. HUCHETTE.- Il faut des événements d’ici 2019.

Est-ce que Maisons & Cités aurait des projets pour 2019 qu’ils pourraient mettre au pot commun ?

M. SOYER.- Notre table a essayé de concilier deux idées : utiliser les enfants, les écoles, sachant que les enfants sont souvent prescripteurs d’idées pour les parents et, d’autre part, valoriser la Chaîne des parcs, puisque c’est un des éléments unificateurs de notre territoire.

Pourquoi ne pas créer un concours des écoles pour imaginer ce que pourrait être le festival de la Chaîne des parcs ou le rallye pédestre de la Chaîne des parcs, en mettant en concurrence toutes les écoles pour imaginer le festival qui pourrait être l'unificateur du Bassin minier.

Mme HUILIER.- Je réinterviews pour défendre une idée au niveau du Louvre. J'aurais voulu que, en 2019, *La Liberté guidant le peuple* nous revienne, que ce soit la toile emblématique du Louvre et qu'elle reste dans la Galerie du temps pour l'éternité.

M. HUCHETTE.- Laurent COUTOULY, pour Culture Commune, que pourrait-on faire ?

M. COUTOULY.- Par rapport à ce que nous avons noté à la table qui, à mon avis, est intéressant, j'élargis la réflexion. La question est : comment créer une valeur ajoutée autant pour la participation des habitants que pour la venue et l'arrêt des touristes étrangers ou nationaux ? Comment faire qu'ils se posent vraiment sur le territoire ?

Si on regarde la période de mai à juillet – mais il peut y avoir d'autres périodes comme septembre –, nous avons déjà énormément de manifestations en extérieur dans l'espace public.

Ma proposition est que l'on fasse des commandes à des créateurs, à des artistes, qui sont issus du territoire, mais pas seulement, qui soient aussi extérieurs au territoire, qui sont reconnus pour leur travail et qui développent des projets in situ avec la participation active des habitants, c'est-à-dire qu'ils créent pour et avec le territoire, et cela, dans une série de manifestations déjà connues. Cela permet de circuler, de découvrir le territoire, de faire différents parcours qui peuvent être artistiques, mais qui peuvent aussi partir du patrimoine vivant qui est le Bassin minier, mais également des épreuves sportives, etc.

Cela veut dire que l'on peut aussi développer à partir de cela toute une dynamique de révélations. Les projets créés permettraient de reconnaître ou redécouvrir le territoire.

C'est un projet qui peut se développer à partir de l'existant. Pour mémoire, je citerai deux ou trois exemples. L'embrasement d'un terril pourrait être créé avec un préalable fait par un créateur artistique, je pense à la machine qui fait des événements de grande envergure autour du feu, c'est une proposition très concrète que je fais pour les cinq ans du Bassin minier. Cela peut être une mise en valeur par un photographe et un web-documentaire autour des pratiques culturelles du nord, notamment les géants ou les majorettes, je pense à la parade de Samuel Bollendorff et Mehdi Ahoudig. Ce sont des choses qui sont déjà actives et il faudrait un petit plus pour aller plus loin, pour faire que cela devienne un événement en soi et donc une multitude de destinations potentielles.

M. HUCHETTE.- Merci beaucoup.

Dans les grands créateurs pyrotechniques, il y a aussi Rammstein.

M. DECQ.- Mission locale et Maison de l'emploi de Lens-Liévin.

Concernant les projets avec des jeunes, on a une grande question qui est l'ouverture de nos jeunes sur le monde, car ils ont trop souvent tendance à se renfermer sur eux-mêmes et à ne pas aller vers le monde. Aujourd'hui, si les jeunes ne sont pas ouverts sur le monde, leur avenir est parfois un peu bouché. La proposition d'un petit projet qui pourrait être mené est de sélectionner 197 jeunes du territoire d'Euralens et, en 2018, de les envoyer comme ambassadeur dans chacun des 197 pays membres de l'ONU – en évitant peut-être trois ou quatre pays qui posent problème –, et de leur dire de revenir en 2019 avec un jeune des pays concernés, de faire de l'échange et de

l'ouverture sur le monde auprès des jeunes pendant une année, de faire un certain nombre d'événements d'ouverture sur le monde pour les jeunes de nos différentes agglomérations.

M. DELROISSE.- Pierre DELROISSE, les Gîtes de l'école buissonnière à Lens.

Nous avons la particularité d'avoir ouvert en février dans les cités minières, nous avons fait trois habitats touristiques.

On sort de l'Euro. Je me suis aperçu que les gens qui viennent de l'extérieur sont très surpris en venant chez nous et ils viennent chercher une expérience. Il faudrait penser à éventuellement les héberger dans les cités minières. Quand on parle des habitants, pourquoi ne pas imaginer un circuit qui permettrait d'héberger les gens qui viennent chercher une expérience chez nous. On parle des terrils, du foot, du musée, mais les gens viennent chercher de l'humain. Il serait bien de pouvoir réfléchir à cela. En tout cas, nous sommes prêts à vous aider à ce sujet, puisque nous essayons actuellement les plâtres.

M. HUCHETTE.- Vous êtes de bons référents et des bons conseils pour ceux qui veulent porter des projets.

M. DRUON.- On a parlé de parcours, je voudrais en proposer un troisième. Beaucoup de choses intéressantes sont faites dans le territoire, en architecture, en urbanisme, à Méricourt, mais également à Noyelles et un peu partout, elles ont été montrées sur les diapositives. Pourquoi ne pas faire un cahier de promenades urbaines ? Certaines communes ont fait de très beaux cahiers de promenades où on utilise les cavaliers, on peut faire cela à vélo, on fait des ballades pour aller voir des opérations. Cela a l'avantage de valoriser ce qui a été fait, ce qui est bien pour la population, d'avoir un affichage vis-à-vis des professionnels extérieurs, notamment des urbanistes, et, pourquoi pas, de faire un congrès pour montrer ce qui a été fait sur le territoire. On l'a fait, on en est assez fier.

M. HUCHETTE.- Merci beaucoup.

Vous avez sur vos tables un petit récapitulatif du concept « Euralens 2019 » et toutes les méthodes pour continuer à partager vos idées. Nous allons déjà récupérer celles que vous laissez sur les tables, mais, jusqu'à la prochaine Assemblée générale qui aura lieu en novembre 2016, la boîte à idées est ouverte, sur twitter, par mail ou par voie postale. N'hésitez pas à faire remonter les idées et à emmener les flyers avec vous si vous voulez les partager dans votre lycée, dans votre structure. L'idée est que, en novembre, nous revenions et que nous fassions une synthèse de tout cela pour sentir les grandes priorités.

Je propose que Bernard MASSET puisse nous faire une synthèse de ce que nous avons entendu.

M. MASSET.- Quelques éléments non exhaustifs. Nous n'avons sûrement pas répondu à toutes les questions, mais nous sommes au début de la démarche, elle va se poursuivre pendant quelques mois. Avons-nous abordé la palette de tous les sujets qui sont significatifs de la transformation du Bassin minier ? Pas encore, mais j'en ai noté quelques-uns.

J'ai noté des choses qui sont liées au patrimoine, on a parlé des géants, on a parlé de l'embrasement des terrils et d'une commande à faire à des créateurs à ce sujet, on a parlé des majorettes, de romans photos, de littérature propre au Bassin minier, d'hébergement dans les cités minières, de promenades urbaines.

On a beaucoup parlé des jeunes, de l'association des jeunes à la démarche, des enfants, d'un concours à faire avec eux. On a parlé des familles, de projets scolaires, de fêtes de famille. On a voulu placer ces jeunes dans la perspective, on parle même d'en faire des ambassadeurs, on veut les ouvrir sur le monde, on veut leur donner une perspective.

En accompagnement, on a également beaucoup parlé de la participation des habitants.

J'ai entendu citer un colloque universitaire sur la résilience. On a parlé d'équipement culturel, du Louvre, en souhaitant que le Louvre présente à nouveau des œuvres majeures. Le jardin du Louvre devrait être probablement mieux utilisé, mieux approprié par la population.

On a parlé d'utiliser en réseau les équipements culturels du territoire pour créer un festival. Si on parle de fêtes, j'ai entendu parler d'une grande fête de type Puy-du-fou, j'ai entendu citer « mine métal », un festival de la Chaîne des parcs unificateur.

On a parlé du sport avec l'idée d'un tournoi de football avec des villes, des cités minières.

J'ai entendu également qu'il ne fallait pas oublier le monde économique, faire adhérer les entreprises à la démarche.

Voilà quelques points que j'ai voulu citer. Ce n'est pas exhaustif, mais voilà déjà un certain nombre de sujets qui sortent des échanges d'aujourd'hui.

M. LE PRÉSIDENT.- Il est vrai que c'est une première étape. Cela doit déjà être frustrant parce que nous avons attendu toute l'Assemblée générale pour avoir trois quarts d'heure à une heure de débats sur le sujet.

J'ajouterai, par rapport aux propos de Dominique SOYER, que nous allons lancer un appel à idées à la population – c'est ce qui a été évoqué aussi au Conseil d'administration – et lancer un complément pour nous accompagner au niveau de la structuration du projet pour que nous puissions définir les grandes trames pour le début de l'année 2017, car cela va aller vite.

Ce qui est rassurant dans les échanges que nous avons pu avoir, ce que vous avez pu voir à vos tables dans des comités plus restreints et en partageant ensuite tous ensemble, c'est que, quels que soient les domaines, que l'on parle de culture, de sport, de développement économique, d'envie de partager sur le territoire à propos de cet enjeu pour Euralens 2019, on ne manque pas d'ambition. Nous ne sommes pas sur des micros projets où nous essaierions de regarder des actions limitées à des territoires très restreints ou des actions dans un domaine qui ne serait pas partagé, qui ne donneraient pas une notion d'ambition à notre territoire. Cela montre que le schéma est peut-être encore long, mais que beaucoup de choses ont déjà été parcourues. Si nous nous remettons dans le contexte, il y a quelques années, nous n'aurions peut-être pas forcément osé collectivement avoir cette ambition pour notre territoire ; en tout cas, nous n'aurions peut-être pas pu la concrétiser, car nous aurions pu avoir les idées, mais pas forcément les moyens de les concrétiser. Là, nous sommes dans une ambition collective à porter pour 2019.

Maintenant, tout le travail est de voir comment l'organiser et comment définir le projet qui sera la trame de fond de cette offre de territoire globale et cette nouvelle source d'attractivité, en tout cas cette nouvelle source de notoriété.

Bernard MASSET a retracé les idées des uns et des autres. Les idées qui peuvent sembler aujourd'hui farfelues seront peut-être les moteurs de notre projet Euralens 2019. Ceux qui avaient parié sur l'implantation du Louvre en 2000 ou 2004, avant la concrétisation, n'étaient pas forcément les plus nombreux et, tout compte fait, cela s'est fait.

Aujourd'hui, si nous sommes quelques-uns à parier sur une ambition collective pour 2019, je pense que nous pouvons la partager, nous avons cette volonté, cette dynamique pour la partager et surtout pour la réaliser.

Il est important de voir que, cet après-midi, un peu à la volée, dans la réflexion collective, nous commençons à avoir des bases qui peuvent être tangibles de ce que nous pouvons réaliser pour notre territoire. C'est ce qui est rassurant.

Avant de nous quitter, je vais laisser la parole à M. ROUSSEL s'il veut nous dire deux mots. En effet, pour cela, nous aurons besoin de financeurs, mais nous aurons aussi besoin de l'État – qui peut aussi financer. En tout cas, il est toujours important d'avoir l'État à nos côtés dans cette ambition de territoire parce que nous sommes bien sur une volonté partagée.

M. ROUSSEL.- Merci, Monsieur le Président.

J'ai plusieurs défis en parlant à la fin de cette Assemblée générale : capter votre attention avant que vous ne partiez, rester dans le ton d'Euralens qui est à la fois informel, synthétique et dynamique et, en effet, Monsieur le Président, porter la parole de l'État, de Mme la Préfète, Fabienne BUCCIO, de Mme la Sous-préfète, Elodie DEGIOVANNI. Au fond, ce n'est pas trop pénible et ce n'est pas trop difficile parce que je n'ai pas de choses désagréables à dire, je n'ai que des choses agréables à dire, à la fois sur le bilan de la période écoulée et sur les perspectives qui viennent d'être présentées.

Au demeurant, je ne viens pas comme quelqu'un d'extérieur qui viendrait regarder ce qui se passe à Euralens, parce que, dans cette affaire, l'État est non seulement à vos côtés, mais il est des vôtres. En effet, il l'a été dès le début. Depuis 2009, que de chemin parcouru. Tout le monde l'a dit, je n'y reviens pas. Ne serait-ce qu'à travers deux exemples, l'inscription au patrimoine de l'Unesco et l'arrivée du Louvre-Lens, que de fierté et que d'espoir pour ce territoire qui en a bien besoin, alors même que le Premier ministre l'autre jour rappelait tous les enjeux qui demeurent en matière d'emploi, en matière de logement. C'est pourquoi la mission de Jean-Louis SUBILEAU est si importante notamment dans le domaine du logement durable.

Pourquoi cela a-t-il fonctionné ? Bernard MASSET et sa petite équipe ont réussi à allier la rigueur, le recours aux experts – on sait combien leurs avis sont essentiels quand il s'agit de si grands projets comme celui d'Euralens –, mais aussi l'ouverture et la confrontation des idées. Nous en avons eu un bel exemple à l'instant, cela foisonne, et on n'a pas que des experts, on a aussi l'avis des « gens du terrain », de nous tous qui sommes sur le terrain et qui confrontons nos expériences à ceux des experts. Il y a aussi cette volonté permanente d'Euralens qui ne se limite pas au foisonnement d'idées, mais à la réalisation. Ce sont presque 50 projets labellisés et, derrière, il y a beaucoup de choses et des choses à échelles différentes.

Depuis 2009, l'État a toujours été à vos côtés et des vôtres, avec Isabelle DAVID-PETONNET qui, dès le départ avec l'annonce de l'arrivée du Louvre-Lens, a travaillé avec vous-mêmes et avec l'ensemble des services de l'État. Cela a donné sept propositions pour un développement économique durable du Louvre-Lens et, parmi les enjeux à atteindre, il y avait la gouvernance. Tout de suite, avec Pierre CLAVREUIL dans la continuité à travers le pilotage du forum économie et formation, tout le monde s'est dit – vous-même, Monsieur ROBERT, le Président PERCHERON, l'ensemble des animateurs d'Euralens – « nous ne réussissons que si nous avons en plus un mode de gouvernance, de portage de projets, de maîtrise d'ouvrage, qui soit là pour relayer et pour concrétiser ».

C'est pourquoi, j'ai pour mission de passer le message de la grande satisfaction de l'État, de Mme la Préfète et de Mme la Sous-préfète, d'avoir vu le Pôle métropolitain se mettre en place. Nous avons également retenu la perspective de voir ce Pôle évoluer vers une Communauté urbaine.

Tout ce qui a été évoqué, le projet 2019, le projet de Jean-Louis SUBILEAU, implique un partenariat particulièrement fort. L'État continuera à être à vos côtés et à être des vôtres, non seulement pour décrocher les financements – nous n'avons rien dans nos poches à la sous-préfecture ou à la préfecture –, il y a des crédits de droit commun au niveau national, il y a des crédits européens, nous serons là sur les bons projets qui auront été bien expertisés, bien définis et bien accompagnés ou incubés. Dès lors que tous ces projets seront bons pour l'emploi, bons pour la qualité de vie des habitants, dès lors qu'ils seront de nature à booster les secteurs d'avenir qu'il y a sur ce territoire, même si cela ne bénéficie pas toujours aux habitants en termes d'emploi – il y a beaucoup à faire en la matière et j'ai entendu des choses prometteuses cet après-midi –, l'État sera là pour décrocher ces financements, pour faciliter les procédures de réalisation qui sont toujours trop complexes. On sait bien, quand on est porteur de projet ici comme ailleurs, qu'il y a de multiples obstacles à lever, des obstacles réglementaires, des obstacles de coordination des diverses procédures, DUP, il faut respecter l'environnement, etc., dès lors qu'on a un projet important.

Parmi les projets importants, il y a bien évidemment le futur hôpital. Pour nous, comme pour vous, Monsieur le Président, avec plusieurs autres casquettes également, c'est un souci absolument essentiel que cet hôpital se réalise dans de bonnes conditions, y compris d'insertion dans son environnement, dans son accessibilité.

Ce sont des sujets d'actualité. Je sais que cela fait partie de la mission de Jean-Louis SUBILEAU que d'intégrer cette problématique dans sa mission. Bien évidemment, ce sera un des enjeux des mois qui viennent.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je pense que ce territoire compte beaucoup de bâtisseurs d'avenir, qu'Euralens en est un, que c'est un acteur efficace, utile, essentiel et je vous propose donc que nous continuions ensemble.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup, Monsieur ROUSSEL.

Nous allons continuer ensemble, sans pour autant brûler les étapes. Il y a d'abord des actions à organiser et, après, nous verrons ce que les élus et les différentes collectivités membres décident ou ne décident pas.

En tout cas, nous sommes attentifs à avoir l'État à nos côtés, quels que soient les rayons d'action dans lesquels nous évoluons et les considérations que nous pouvons avoir dans le cadre des financements qui arrivent, car la question est aussi de voir comment on arrive à croiser les financements et les projets et, dans ce cadre de l'action sur Euralens 2019, comment on arrive à associer la population.

Je pense que nous sommes tous convaincus que le territoire est en train d'évoluer. Il faut maintenant que la population arrive à en être convaincue et qu'elle puisse porter le même message.

Tout à l'heure, nous parlions de fil conducteur, d'ambition ou d'objectif. Je pense que cet objectif doit être la base de ce que nous aurons à choisir parce que nous aurons collectivement à faire le choix sur ce que nous engageons pour la réalisation de ce projet, j'espère un grand projet ambitieux pour tout notre territoire qui ramasse dix ans d'activités partagées. En effet, quand nous regardons un peu dans le rétroviseur – nous l'avons fait en début de séance – et quand nous

regardons les perspectives qui s'offrent à nous, la configuration du Pôle métropolitain nous donne un territoire à 600 000 ou 650 000 habitants. Il s'agit de voir ce que l'on construit pour une échelle de 650 000 habitants et comment chacun des habitants peut se sentir porteur de ce projet.

C'est ce qui va nous animer d'ici la fin de l'année, avec l'appel à idées que nous engageons auprès de la population.

Bien sûr, le travail ne s'arrête pas aux 10 minutes que Gilles HUCHETTE vous a données tout à l'heure pour griffonner quelques premières idées sur des feuilles. Le travail ne fait que commencer. C'est en tout cas ainsi que nous espérons le porter.

Nous nous reverrons d'ici la fin de l'année, probablement au mois de novembre. Nous aurons un point habituel sur la labellisation, mais qui montrera déjà les étapes qui continuent à se réaliser dans la vie quotidienne de l'association et qui portera aussi les premiers retours sur ce beau projet. Je pense que ce projet Euralens 2019 sera un beau projet s'il est partagé dès le départ comme aujourd'hui.

J'en profite pour vous remercier de votre présence et de votre participation. Ce n'est pas toujours évident avant l'été, ce n'est pas toujours évident de succéder à Daniel PERCHERON, ce n'était déjà pas le cas au départ au mois de mars de lui succéder, de continuer cette dynamique et surtout d'enclencher sur une dynamique qui fasse que l'essai qu'il avait réalisé avec les nombreux projets dont il a doté le territoire, de par l'impulsion qu'il avait donnée dans ses différents mandats et notamment à la présidence de la Région, soit un essai transformé. Je pense que, collectivement, nous devons bien cela à notre territoire, à notre population et à l'un de ceux qui l'a impulsé, notamment à Daniel PERCHERON.

Merci à toutes et à tous de votre présence. Bonne fin de journée, bonnes vacances. Nous nous retrouverons d'ici la fin de l'année pour travailler sur ce sujet. D'ici là, si vous avez des idées, n'oubliez pas les sujets qui ont été évoqués et les moyens de faire remonter ces informations.

Bonne fin d'après-midi.

(La séance est levée à 17 heures).